

**Commission de la Formation  
et de la Vie Universitaire  
Séance du 6 mai 2021  
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 178-2021-CFVU  
PORTANT SUR L'APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CFVU DU 4 MARS 2021  
EN VISIOCONFERENCE**

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,  
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances  
Administratives à caractère collégial,  
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

**Délibère**

**Article unique :**

Le compte-rendu de la CFVU du 4 mars 2021 en visioconférence est approuvé.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 22 membres présents ou représentés.  
(Abstention 1, POUR 21)**

A Toulouse, le 6 mai 2021

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation  
et de la Vie Universitaire  
Séance du 6 mai 2021  
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 179-2021-CFVU  
PORTANT SUR L'APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CFVU EXCEPTIONNELLE DU 6 AVRIL 2021  
EN VISIOCONFERENCE**

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,  
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances  
Administratives à caractère collégial,  
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

**Délibère**

**Article unique :**

Le compte-rendu de la CFVU exceptionnelle du 6 avril 2021 en visioconférence est approuvé.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 22 membres présents ou représentés.  
(NPPV 1, Abstentions 3, POUR 18)**

A Toulouse, le 6 mai 2021

Le Vice-Président de la CFVU



**Commission de la Formation  
et de la Vie Universitaire  
Séance du 6 mai 2021  
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 180-2021-CFVU  
DESIGNATION D'UN.E REPRESENTANT.E.S DE LA CFVU  
A LA COMMISSION DES MOYENS ET DE LA PROSPECTIVE**

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,  
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances  
Administratives à caractère collégial,  
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

**Délibère**

**Article 1 :**

Mme Hélène Charlery est désignée représentante de la CFVU à la Commission des Moyens et de la  
Prospective.

**Délibération adoptée à l'unanimité des 14 membres présents ou représentés.**

A Toulouse, le 6 mai 2021

Le Vice-Président de la CFVU



**Commission de la Formation  
et de la Vie Universitaire  
Séance du 6 mai 2021  
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 181-2021-CFVU  
PORTANT SUR L'AUTORISATION DE FIN DE COHORTE DES NIVEAUX DE PARCOURS  
DE LICENCE ET MASTER.**

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,  
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances  
Administratives à caractère collégial,  
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

**Délibère**

**Article unique :**

Le principe de fin de cohorte pour l'ensemble des parcours des niveaux Licence et Master est approuvé,  
sous réserve dans chaque cas concret que la faisabilité de la fin de cohorte soit validée par le VPD Moyens.

**Délibération adoptée à l'unanimité des 14 membres présents ou représentés.**

A Toulouse, le 6 mai 2021

Le Vice-Président de la CFVU

Vincent Simonin

A circular stamp with the text "UNIVERSITÉ TOULOUSE JEAN JAURÈS" around the perimeter. In the center is a stylized logo consisting of three curved lines forming a shape reminiscent of a flame or a stylized 'J'. A blue ink signature is written over the stamp.

**Commission de la Formation  
et de la Vie Universitaire  
Séance du 6 mai 2021  
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 182-2021-CFVU  
PORTANT SUR L'APPROBATION DE LA MOTION**

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,  
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances  
Administratives à caractère collégial,  
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

**Délibère**

**Article unique :**

*Les membres élu.e.s de la CFVU s'associent à la lettre du 23 mars 2021 des 27 Vice-Présidents de la CFVU  
citée en annexe.*

La motion est approuvée.

**Délibération adoptée à l'unanimité des 12 membres présents ou représentés .**

A Toulouse, le 6 mai 2021

Le Vice-Président de la CFVU

